

**D.U**  
**PÉDIATRIE EN MATERNITÉ :**  
**De la vie fœtale à la période néonatale**

**Responsable Universitaire : Mme le Pr. C. Casper et Pr J. SIZUN**

**Durée : 1 an**

**Accès :**

En formation initiale :

- Étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle en médecine spécialisés en Pédiatrie, Anesthésie, Obstétrique, Médecine Générale,
- Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFSMA spécialisés en Pédiatrie.

En formation continue :

- Docteur en Médecine spécialisé en Pédiatrie, Obstétrique, Anesthésie, Médecine Générale titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou d'un diplôme hors Union Européenne,
- Sage-Femme (DE) titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne.

**Critères de sélection :**

Lettre de motivation + CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DU demandée(s)

Nombre de places limité à 25

**Objectifs pédagogiques :**

- Le dialogue avec l'équipe obstétricale à propos d'un diagnostic anténatal ou de médecine fœtale requérant un avis pédiatrique,
- La prise en charge d'un nouveau-né en salle de naissance, quel que soit le degré de gravité initial,
- Assurer la surveillance et les soins aux nouveau-nés séjournant avec leur mère dans le secteur suite de couche d'une maternité,
- Concourir à la promotion et à la mise en route de l'allaitement maternel,
- Assurer la mise en condition avant transfert d'un nouveau-né dont l'état de santé justifie le déplacement médicalisé vers un établissement plus équipé,
- Contribuer à la qualité du fonctionnement de la maternité (formation du personnel, éducation sanitaire des familles, rédaction/application de protocoles, recueil épidémiologique).

**Organisation – dates et lieux :**

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

**Contrôle des connaissances – Évaluation :**

<b>MODALITÉS d'ÉVALUATION DES ACQUIS du DU*</b>
Présentiel
Examen final ÉCRIT
Validation de stage
Rédaction d'un rapport de stage

\*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

**Montant des inscriptions en formation initiale par an :**

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

**Montant des inscriptions en formation continue par an :**

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel  
+ Frais pédagogiques de 1200 euros

**Renseignements :**

Mme COUTENS Marie-Françoise : 05 34 55 86 55 - Email : [coutens.mf@chu-toulouse.fr](mailto:coutens.mf@chu-toulouse.fr)  
Hôpital des Enfants, 330 av de grande Bretagne  
TSA 70 034 - 31059 Toulouse Cedex 9